

# ACTION 33 ETRE INNOVANT DANS LA GESTION DE L'AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE D'EAU POTABLE DU PORCHE

## Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

## Financements envisagés

- > Fonds Européens FEADER
- > Agence de l'Eau Loire Bretagne
- > Fonds propres Bourges Plus (budget eau)
- > Contrat Régional d'Agglomération

## CONTEXTE LOCAL

Situé en limite sud de Bourges, le champ captant du Porche participe, pour environ un quart des volumes nécessaires, à l'alimentation en eau potable de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus. Depuis quelques années, les teneurs en nitrates d'origine agricole sont en augmentation constante. Des produits phytosanitaires sont également parfois détectés.

Dans le cadre d'un contrat territorial (2009-2011) signé entre la Communauté d'agglomération de Bourges Plus, l'Agence de l'eau, Agri-Porche et Epis-Centre, un programme d'action est mené pour la reconquête de la qualité de la ressource.

Ce captage fait partie de la liste des 500 points de captage d'eau potable les plus affectés par les pollutions diffuses définie par le Grenelle Environnement.

Les dispositifs prévus par la LEMA\* pour les Zones Soumises à Contraintes Environnementales sont mis en application avec un renforcement des actions sur l'Aire d'Alimentation du Captage et constituent un nouvel engagement pour une durée de trois ans.

Par ailleurs, une réflexion va être engagée sur la possibilité de mise en place de cultures biomasses sur les parcelles enherbées et sur leurs valorisations locales.

## Résultat attendu

- > Stabiliser puis diminuer durablement la teneur en nitrates des eaux du champ captant ;
- > Accompagner l'évolution des pratiques agricoles.

## DESCRIPTIF

- Mettre en œuvre le programme d'actions de protection du bassin d'alimentation du captage,
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions,
- Anticiper la fin du contrat et définir de nouveaux objectifs de gestion,
- Encourager la diversification des pratiques culturales avec des filières moins gourmandes en intrants.

## PILOTE

- Bourges Plus
- Elu référent : R. HUCHINS - Service technique : Service Exploitation Eau.

## PARTENAIRES

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Association Agri-Porche, Epis-centre, chambre d'Agriculture du Cher, DDT, DREAL\*, ARS\*, association Valbiom.

## Calendrier prévisionnel

### 2011-2014

- Mise en œuvre des actions relatives aux Zones Soumises à Contraintes Environnementales
- Réflexions sur la diversification des pratiques culturales (filère biomasse...)

## BUDGET PRÉVISIONNEL

(MAETER actuellement contractualisées)

• 2011 et 2012= 56 000 € ; 2013 : 46 000 € ; 2014 : 30 000 € ; 2015 : 17 000 €

La participation financière de Bourges Plus à la pérennisation des MAETER du Porche s'élève à 100 000 € H.T. (dont 30% soit 30 000 € sont financés par le Contrat Régional d'Agglomération).

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action	
	La lutte contre le changement climatique
✓	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
	L'épanouissement de tous les êtres humains
✓	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...  
vers le développement  
d'une filière biomasse*

A l'heure actuelle, la principale action à laquelle Bourges Plus participe sur le Porche consiste à un soutien financier (MAETER\*) attribué, sur la base du volontariat, à des exploitants agricoles qui acceptent d'adopter certaines bonnes pratiques, comme par exemple le maintien d'un couvert herbacé entre deux cultures, limitant ainsi les fuites de nitrates dans la nappe phréatique.

Afin de conjuguer l'objectif affirmé de reconquête de la qualité de cette ressource avec des perspectives de développement durable, les réflexions à venir pour anticiper la fin du dispositif actuel devront être axées sur la diversification des pratiques culturales aujourd'hui à l'œuvre, avec des filières moins gourmandes en intrants (donc moins polluantes) et surtout pouvant être valorisées localement. La structuration d'une filière biomasse est une piste intéressante à exploiter car moins gourmande en intrants et potentiellement valorisable sur le territoire (alimentation de chaufferies biomasses). Bourges Plus pourrait s'engager dans un processus d'acquisition foncière sur le long terme ce qui permettrait de mettre des conditions d'exploitations sur cette aire d'alimentation (biomasse, cultures biologiques desservant les établissements de restaurations scolaires...).

Les sigles suivis d'un astérisque \* sont détaillés dans un glossaire situé en fin de document